

écrivons
ensemble
une nouvelle
histoire

Avis citoyen

Concertation sur
le devenir de
l'Espace naturel
sensible de Boudré

JUILLET 2023







Marie-Jo Hamard

2^e vice-présidente du
Conseil départemental,
en charge de la transition
écologique

Présidente de la
commission Transition
écologique

Écrivons ensemble une nouvelle histoire

Le Département de Maine-et-Loire mène depuis bientôt 35 ans une politique en faveur de la préservation, de la gestion et de la valorisation des milieux naturels de son territoire.

Situé à Seiches-sur-le-Loir, l'Espace naturel sensible de Boudré se distingue par la diversité des milieux qui le compose et par sa biodiversité d'exception.

Conscient de ces enjeux, le Département de Maine-et-Loire souhaite faire de Boudré un lieu pédagogique de référence permettant de promouvoir la biodiversité de l'Anjou.

Ainsi, de mars à mai 2023, dans le cadre d'une large consultation, les habitants de Maine-et-Loire étaient invités à s'exprimer sur le devenir du site.

Je tiens à remercier l'ensemble des personnes qui ont participé à cette mobilisation citoyenne que ce soit sous la forme de contributions numériques ou en participant aux ateliers proposés.

L'avis citoyen constitue le bilan de la concertation, il vous permettra de prendre connaissance de toute la démarche et de la synthèse des propositions collectées au gré des échanges. L'ensemble des contributions saura inspirer les élus et la collectivité, et permettra au Département d'écrire une nouvelle histoire pour Boudré.

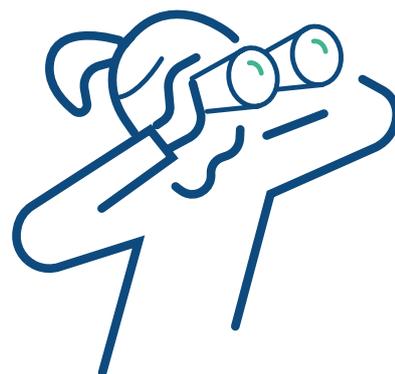


Sommaire



La démarche de concertation P.5

- * Le site de l'Espace naturel sensible de Boudré
- * Le mandat de concertation
- * Les modalités d'information et de communication
- * Le calendrier de la concertation
- * Les modalités de concertation en ligne
- * Les modalités de concertation en présentiel



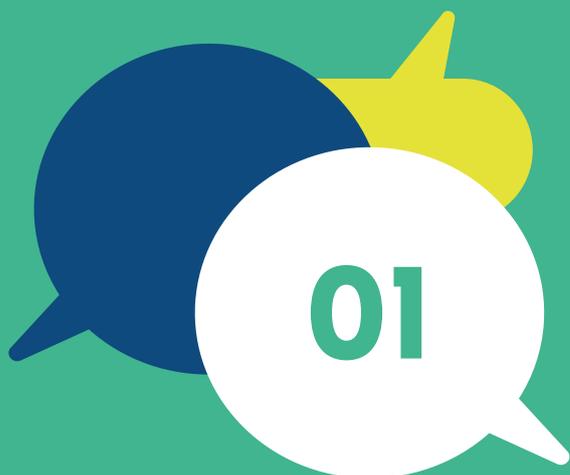
L'avis citoyen P.13

- * Préambule: une concertation très riche
- * Un patrimoine naturel à faire découvrir
- * Un site à préserver en adaptant la fréquentation
- * Une vocation de balade à organiser
- * Un accueil du public qualitatif et pédagogique à prévoir
- * Une biodiversité à protéger et à développer
- * Une animation à concentrer sur l'hippodrome
- * La Maison de la biodiversité: une idée partagée
- * Un patrimoine bâti à valoriser et à protéger des flux

Conclusion P.28



- * L'avis citoyen en 10 propositions phares
- * La suite donnée au projet



La démarche de concertation

- * Le site de l'Espace naturel sensible de Boudré **p.6**
- * Le mandat de concertation **p.7**
- * Les modalités d'information et de communication **p.8**
- * Le calendrier de la concertation **p.9**
- * Les modalités de concertation en ligne **p.10**
- * Les modalités de concertation en présentiel **p.11**

Le site de l'Espace naturel sensible de Boudré



Situé dans une boucle du Loir, l'Espace naturel sensible (ENS) de Boudré s'étend sur plus de 1000 hectares. Forêts, landes, prairies humides et étangs composent les paysages de Boudré qui abritent une faune et une flore remarquables: des castors, des loutres, des chauves-souris, etc.

En s'engageant dans une démarche de valorisation de ce lieu extraordinaire, le Département de Maine-et-Loire entend faire de Boudré un lieu de référence, un exemple pour la préservation de la biodiversité, mais également un lieu d'accueil du public et de sensibilisation aux enjeux environnementaux.

CE SITE POSSÈDE DE NOMBREUX ATOUTS

- ✳ Une grande variété d'espèces protégées
- ✳ Une diversité paysagère marquée par la présence de la rivière le Loir
- ✳ Un site historique, témoin du passé rural et hippique du territoire
- ✳ Un emplacement stratégique, à la croisée d'itinéraires pédestres et cyclistes

Le mandat de concertation

Le Département de Maine-et-Loire a mandaté l'agence Res publica pour mener à bien la démarche participative. Gage de neutralité dans l'animation des échanges et dans la rédaction de cet avis citoyen, l'agence s'est engagée à rendre compte, au plus juste, de la synthèse des contributions citoyennes.

Cette démarche de concertation poursuivait plusieurs objectifs :

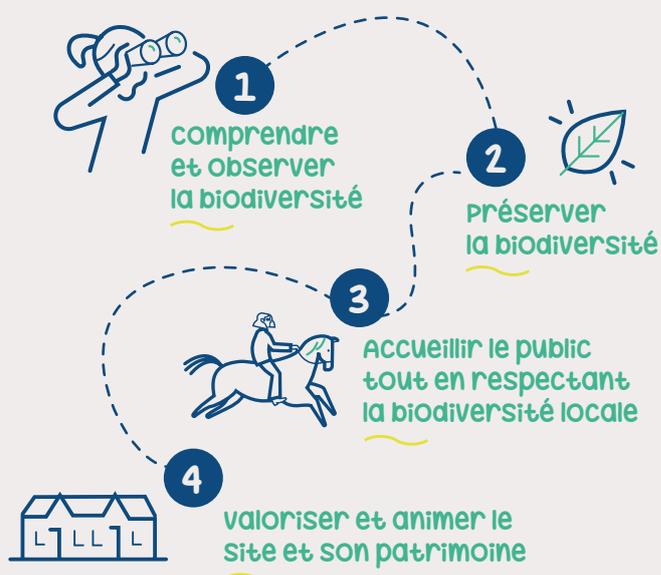
- * Recueillir des propositions pour valoriser le site et sensibiliser aux enjeux environnementaux
- * Enrichir les études pour concevoir un site en cohérence avec les usages et attentes des habitants
- * Nourrir la programmation du site

Tous les habitants de Maine-et-Loire étaient invités à participer à cette démarche de concertation :

- * Des usagers actuels du site (marcheurs, chasseurs, pêcheurs, etc.) ainsi que des habitants de Maine-et-Loire ayant découvert l'ENS grâce à la démarche de concertation
- * Des acteurs économiques, associatifs et institutionnels du secteur
- * Des propriétaires privés du territoire de l'ENS
- * Des scolaires

4 thématiques au cœur d'une démarche ouverte

Au cours de la de concertation, les participants ont été invités à s'exprimer sur 4 thématiques identifiées par l'ensemble des parties prenantes comme des enjeux majeurs dans la conception du projet :



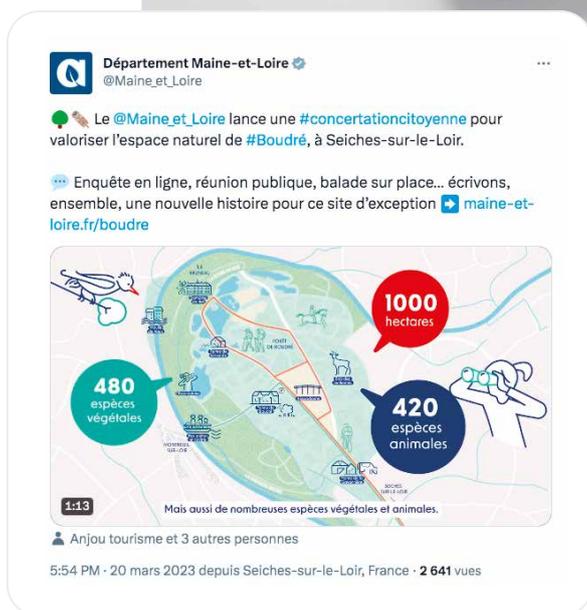
Ces thématiques ont permis de poser un cadre de réflexion pour les participants, tout en favorisant la souplesse des échanges : **les contributions et les échanges ont bien souvent été transverses à ces thèmes.**

En amont de la démarche, le **Département a également défini un certain nombre d'invariants** constituant la base du projet et ne pouvant donc être soumis à la concertation :

- * Développer une offre d'accueil du public visant à faire découvrir la faune et la flore du site et à sensibiliser à l'environnement,
- * Créer une Maison de la biodiversité sur le site,
- * Poursuivre les objectifs du plan de gestion de l'ENS,
- * Respecter le plan d'aménagement forestier,
- * Maintenir une activité agricole sur la ferme de la Gayonnière.

Les modalités d'information et de communication

Cette démarche de concertation a fait l'objet d'une communication spécifique afin de permettre au plus grand nombre d'habitants de Maine-et-Loire d'en avoir connaissance, de s'informer sur ce projet et de pouvoir contribuer aux réflexions.



Plusieurs canaux de communication ont été utilisés :

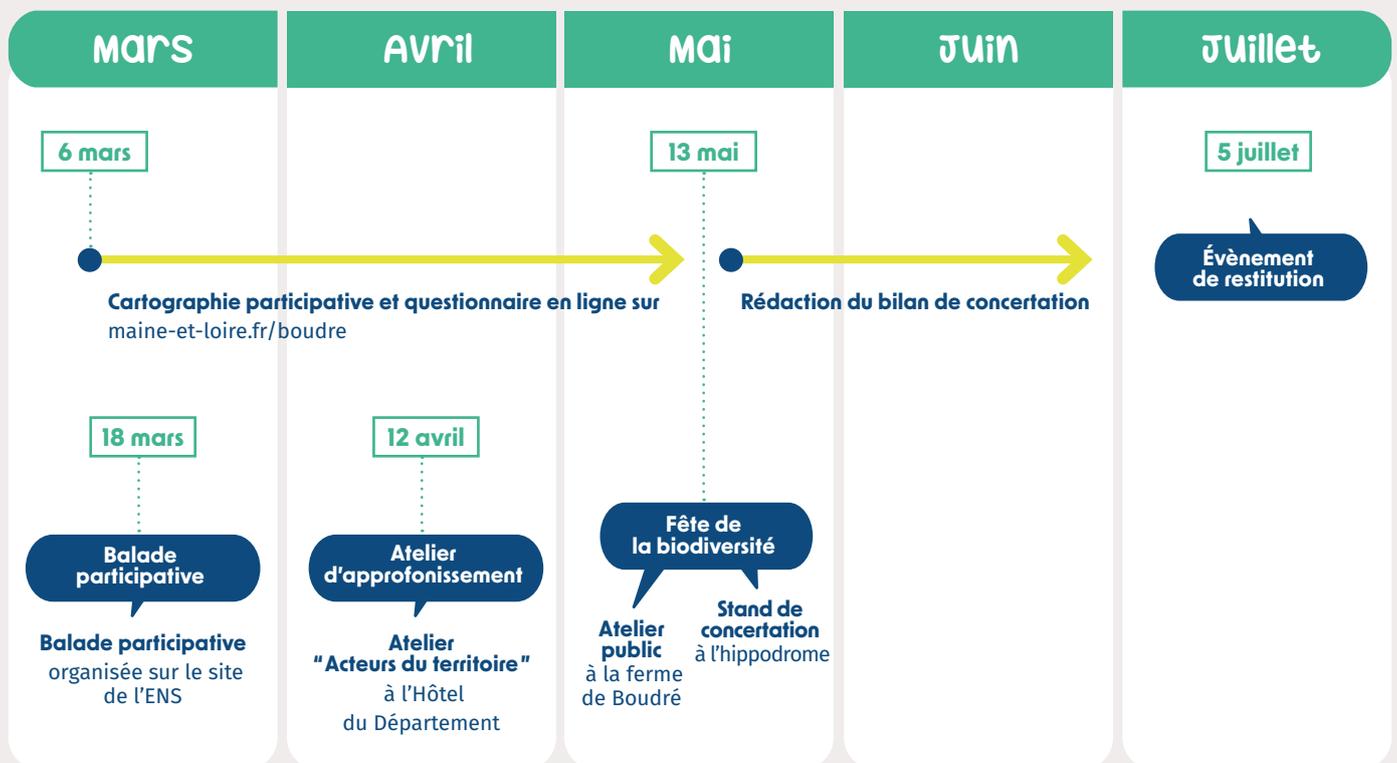
- * Une page Internet dédiée au projet

www.maine-et-loire.fr/boudre

- * Des articles de presse édités en amont et en aval des événements de concertation dans la presse locale, dans le magazine du Département *Anjou le Mag* et dans le magazine de Seiches-sur-le-Loir *L'encre de Seiches*.
- * Des informations sur la démarche et des invitations aux événements de concertation postées sur les réseaux sociaux.

Le calendrier de la concertation

La démarche de concertation s'est tenue du 6 mars au 13 mai 2023. Au cours de cette période, 3 évènements de concertation ont eu lieu, le dernier ayant été intégré à la Fête de la biodiversité avec un atelier de travail ouvert au public le matin et une rencontre avec des visiteurs l'après-midi. Tout au long de cette concertation, deux outils en ligne ont été proposés aux habitants de Maine-et-Loire. La concertation s'est terminée par une réunion publique de restitution le 5 juillet 2023.

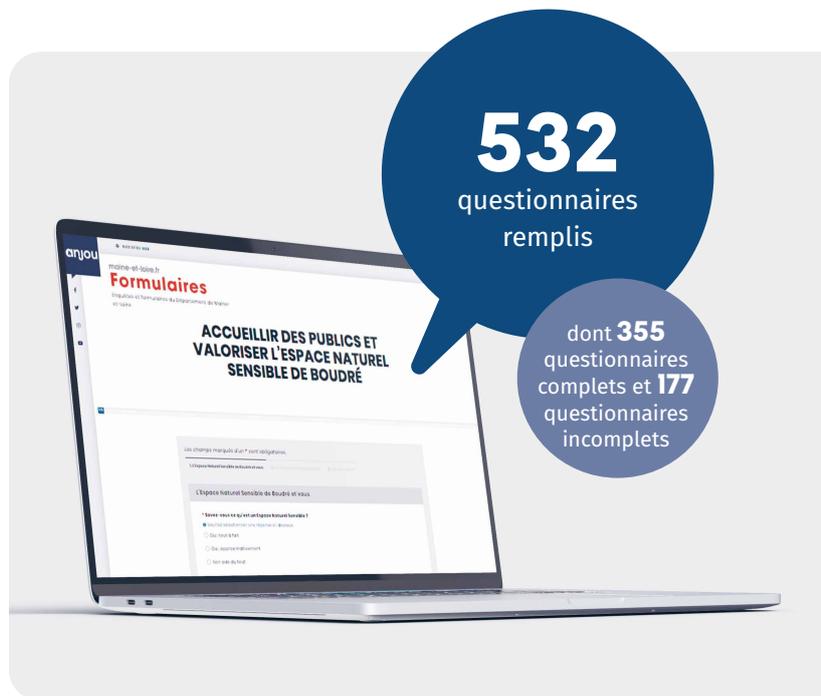


Les modalités de la concertation en ligne

Le questionnaire en ligne

Ce questionnaire avait pour objectif de permettre aux habitants du Maine-et-Loire de s'exprimer sur l'ensemble des thèmes de concertation. Il était hébergé sur le site du Conseil départemental :

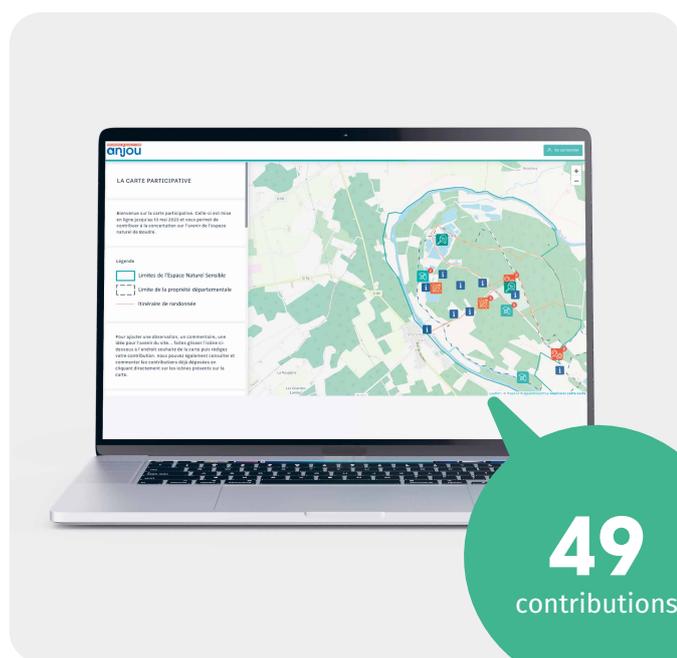
<http://www.maine-et-loire.fr/boudre>



La carte participative en ligne

Ce module avait pour objectif de permettre aux usagers du site d'effectuer des contributions précises et localisées pour nourrir la concertation. La carte était hébergée sur le site du Conseil départemental :

<http://www.maine-et-loire.fr/boudre>



Les modalités de la concertation en présentiel



40
participants

La balade participative

Cet évènement **ouvert à tous** a constitué le **lancement officiel de la concertation**. Durant 2 heures, les participants ont pu déambuler sur le site tout en exprimant leur point de vue concernant les 4 thématiques de concertation lors d'arrêts groupés au sein de lieux marqueurs de Boudré. Les premières contributions qui ont émergé de l'ensemble de ces échanges ont permis de construire la trame des ateliers de concertation suivants.

L'atelier d'approfondissement

Cet atelier a regroupé des **acteurs institutionnels, économiques et associatifs** invités par le Conseil départemental, ainsi que des **citoyens volontaires**. Les participants ont eu l'occasion de prioriser les propositions formulées en ligne et lors de la balade participative, puis d'approfondir 16 de ces propositions en décrivant leur mise en œuvre potentielle ainsi que leurs conditions de réussite.



16
participants



La Fête de biodiversité – Atelier public



La matinée de la Fête de la biodiversité était consacrée à un **atelier ouvert à tous**. Cet atelier a permis aux participants de **donner leur avis sur les premières pistes de réflexion issues de la concertation, d'échanger sur leur vision de la future Maison de la biodiversité** et de débattre des types d'ambiances et des styles d'aménagement qu'ils souhaiteraient trouver à l'avenir dans l'ENS. Une séquence de l'atelier destinée aux enfants a notamment permis de recueillir des propositions d'activités au sein de la future Maison de la biodiversité.

19
adultes
9
enfants



La Fête de biodiversité – Stand de la concertation

Durant l'après-midi de la Fête de la biodiversité, un **stand de la concertation** permettait aux visiteurs de **s'informer sur le projet et la démarche, de prioriser les propositions issues de l'ensemble des temps de concertation et de s'exprimer sur la future Maison de la biodiversité.**



100
participants



L'avis citoyen

- ✧ Préambule: une concertation très riche **p.14**
- ✧ Un patrimoine naturel à faire découvrir **p.16**
- ✧ Un site à préserver en adaptant la fréquentation **p.17**
- ✧ Une vocation de balade à organiser **p.19**
- ✧ Un accueil du public qualitatif et pédagogique à prévoir **p.21**
- ✧ Une biodiversité à protéger et à développer **p.21**
- ✧ Une animation à concentrer sur l'hippodrome **p.22**
- ✧ La Maison de la biodiversité: une idée partagée **p.25**
- ✧ Un patrimoine bâti à valoriser et à protéger des flux **p.27**



Préambule

Une concertation très riche

La concertation s'est déroulée dans un climat convivial, avec **une convergence importante des points de vue**. Elle a donné lieu à un véritable foisonnement d'idées pour le site.

Elle a permis de faire émerger **des objectifs communs et partagés par les participants** et qui se déclinent en 8 grandes orientations pour le projet.





La synthèse des contributions est organisée ici en 8 grandes orientations :

- 1 Un patrimoine naturel à faire découvrir
- 2 Un site à préserver en adaptant la fréquentation
- 3 Une vocation de balade à organiser
- 4 Un accueil du public qualitatif et pédagogique à prévoir
- 5 Une biodiversité à protéger et à développer
- 6 Une animation à concentrer sur l'hippodrome
- 7 La Maison de la biodiversité : une idée partagée
- 8 Un patrimoine bâti à valoriser et à protéger des flux

180
participants
aux événements
de concertation

581
contributions
en ligne

Tout au long de ces pages apparaissent des encadrés "propositions phares", qui détaillent les 10 propositions principalement plébiscitées au cours de la concertation.



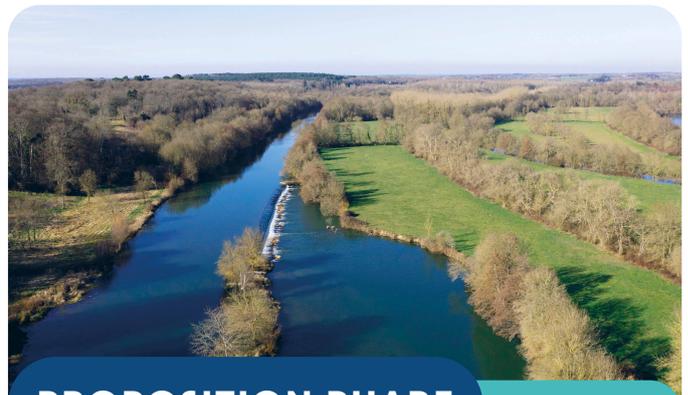
orientation N°1

Un patrimoine naturel à faire découvrir

Les participants estiment que l'ENS de Boudré est un site exceptionnel dont la diversité et la richesse de la faune et de la flore devraient pouvoir être d'avantage observées par les visiteurs.

Dans ce cadre, de nombreux participants estiment qu'il est nécessaire **d'améliorer les observatoires existants**. Ainsi, ils pensent qu'il est primordial de **réaménager les observatoires existants en les fermant de manière à ce que la faune locale ne puisse pas voir les observateurs lorsqu'ils s'y trouvent**.

En effet, la quasi-totalité des participants souhaite que ces observatoires s'organisent sous la forme du schéma ci-contre, avec des **palissades de chaque côté ainsi qu'un toit, des volets roulants permettant aux observateurs de ne pas être vus de la faune locale en pénétrant dans l'observatoire et des dispositifs d'observation** (jumelles, panneaux d'informations, etc.). Toujours dans cette perspective de pouvoir observer longtemps sans être vu, d'autres contributeurs voudraient que ces observatoires intègrent à l'avenir des **rebords pour s'accouder et des chaises hautes pour s'asseoir**. Certains participants souhaitent toutefois que l'aménagement de nouveaux observatoires reste modéré afin de limiter les dérangements de la faune locale ou bien que ces aménagements restent le plus discret possible afin de préserver le caractère sauvage du lieu. ●●●



PROPOSITION PHARE

Organiser des visites guidées

- * Rendre accessible l'espace naturel de manière encadrée
- * Sensibiliser les visiteurs à l'intérêt écologique et environnemental de Boudré
- * Faire découvrir le lieu à de nouveaux visiteurs

⚠ Quelques points de vigilance

Certains participants indiquent que cette proposition nécessitera :

- * D'organiser ces visites uniquement en itinérance douce (marche, vélo, cheval, etc.)
- * De bien coordonner l'ensemble des visites guidées pour éviter une fréquentation du site trop importante

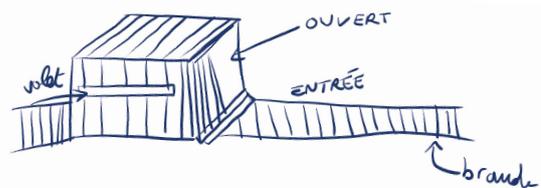


Schéma d'un observatoire réalisé par un participant réalisé lors de l'atelier du 12 avril

orientation

N°2



Un site à préserver en adaptant la fréquentation

Cette volonté de découverte du site n'empêche pas les participants de considérer que le patrimoine floristique et faunistique du site doit être préservé. Certains estiment que **le site est parfait tel qu'il est et que ses équilibres ne doivent pas être bouleversés.**

Ainsi, de nombreux contributeurs jugent que **la valorisation du site ne doit pas entraîner une trop forte augmentation de l'affluence de visiteurs à Boudré.** Ils considèrent en effet que la richesse de la biodiversité de l'ENS est permise par son caractère intimiste, qui doit être conservé afin de préserver ce

site sensible. Ces participants estiment par exemple que de trop nombreuses activités à l'hippodrome pourraient mettre en danger la biodiversité nocturne en cas d'activités de nuit ou bien risquer de faire disparaître les plantes patrimoniales situées sur sa lande. De la même manière, ils craignent qu'un afflux de visiteurs à la ferme de la Lande n'entraîne une disparition des chouettes et chauves-souris y nichant.

Pour permettre une gestion de l'affluence efficace au sein du site, certains participants proposent ainsi **qu'une structure recense et centralise l'ensemble des activités prenant place au sein de l'ENS afin de pouvoir réguler l'affluence** en définissant un planning des activités et éventuellement des jauges. Ils espèrent ainsi pouvoir **contrôler le nombre de personnes présentes dans l'ENS en même temps afin de limiter l'impact de ces visiteurs sur le site.**

Dans cette perspective de préservation, d'autres participants proposent également de limiter les circulations de véhicules motorisés sur le site afin de **limiter les risques pour les visiteurs mais aussi de réduire les nuisances pour la biodiversité** comme pour les promeneurs.

PROPOSITION PHARE

limiter / interdire les circulations de véhicules motorisés sur le site

- ✖ Interdire la circulation des véhicules motorisés à partir du parking de l'hippodrome par un système de barrière complété d'un affichage réglementaire informant des forfaits des amendes
- ✖ Mettre en place un système de police chargé de sensibiliser et de sanctionner les propriétaires de véhicules motorisés ne respectant pas l'interdiction

⚠ Quelques points de vigilance

Certains participants ont indiqué que cette proposition nécessitera de :

- ✖ Préserver des accès aux riverains, agriculteurs, visiteurs du gîte de Bré, etc. Le système de barrière devra donc être souple pour permettre aux visiteurs de passer sans encombre
- ✖ Préserver un accès secours incendies et sanitaires
- ✖ Prévoir des cheminements et de la signalétique à la hauteur des enjeux

Quelques autres idées émises pendant la concertation :

Maîtriser l'accueil du public pour préserver ce site sensible.

Éviter des aménagements massifs et intrusifs dérangeant la biodiversité.

Mettre en place une structure recensant et centralisant l'ensemble des activités prenant place dans l'ENS.



Photo ayant été choisie comme image de référence par plusieurs groupes lors de l'atelier du 13 mai

Par ailleurs, pour permettre aux visiteurs de découvrir le patrimoine naturel de Boudré sans le mettre en danger, certains participants proposent d'**organiser des visites guidées sur le site qui permettraient d'observer la biodiversité tout en apprenant à mieux la connaître**. Ces visites pourraient notamment présenter aux visiteurs l'intérêt écologique et environnemental de ce lieu, ce qui leur permettrait de savoir comment en prendre mieux soin.

Poursuivant l'idée que les visiteurs de Boudré ne pourront protéger sa biodiversité que s'ils ont connaissance de sa richesse et de ses enjeux de protection, des participants **proposent d'informer massivement les visiteurs par le biais d'expositions, de panneaux d'informations, de présence sur le site de volontaires pour expliquer ces enjeux de préservation, etc.**

D'autres proposent également que des formes diverses de balades soient utilisées pour découvrir le lieu parmi lesquelles des balades en canoë qui donneraient d'autres perspectives sur le site. Certains participants proposent également de mettre en place des sentiers de découverte de la biodiversité dans des lieux pour le moment inaccessibles au public tels que la lande de l'hippodrome. Enfin, quelques participants souhaiteraient que les tribunes de l'hippodrome deviennent à l'avenir un lieu d'observation de la biodiversité.

PROPOSITION PHARE

Intégrer un sentier de découverte de la biodiversité au sein de la lande de l'hippodrome

- ✳ Permettre aux visiteurs de pouvoir observer la biodiversité au sein d'un espace naturel très riche
- ✳ Créer une maison de la biodiversité à l'hippodrome avec des ouvertures spécifiques pour observer la lande et des supports pédagogiques permettant de la découvrir

Point de vigilance

Certains participants indiquent que cette proposition nécessitera de :

- ✳ Limiter l'affluence afin de ne pas mettre en danger ce site sensible et notamment ses plantes patrimoniales

Quelques autres idées émises pendant la concertation :

Trouver l'équilibre entre ouverture du site au public et préservation du patrimoine naturel de l'ENS.

Utiliser les tribunes de l'hippodrome pour contempler la nature.

Installer des panneaux d'information pour faire connaître la biodiversité.

Réaménager les observatoires existants en les fermant totalement afin de ne plus déranger la biodiversité locale.

Installer des panneaux d'information pour faire connaître la biodiversité.

Maîtriser l'accueil du public pour préserver ce site sensible

Développer un circuit randos-croquis.

Construire de nouveaux observatoires pour pouvoir observer la biodiversité.

orientation

N°3



Une vocation de balade à organiser



Photo ayant été choisie comme image de référence par plusieurs groupes lors de l'atelier du 13 mai

Des itinéraires pour limiter les entrées

Au-delà du patrimoine naturel à faire découvrir, les participants s'accordent également sur la nécessité **d'exploiter davantage le potentiel de balade de l'ENS.**

En effet, les participants regrettent qu'il soit actuellement difficile de se promener à Boudré sans se perdre : ils indiquent notamment qu'à l'arrivée du bac piétons-cyclistes reliant Montreuil-sur-Loir à l'ENS, aucune indication ne permet aux visiteurs de savoir où poursuivre leur chemin. Ainsi, la grande majorité des participants souhaitent voir **se développer un balisage des circuits de randonnées pédestres, cyclables, équestres, etc. sur le site, accompagné de panneaux d'informations permettant de connaître la durée et la distance de l'ensemble des balades du site.**

Ces participants estiment que **ce balisage devrait également s'accompagner de nouveaux cheminements permettant de faciliter l'utilisation des mobilités douces et actives au sein du site** ●●●

PROPOSITION PHARE

Baliser des circuits de randonnées pédestres, cyclables, équestres, avec un système de fléchage

Ce balisage permettrait de :

- ✳ Préserver des espaces sauvages en concentrant le public dans des circuits dédiés (sentiers, bac)
- ✳ Faciliter l'expérience des visiteurs en donnant des indications de distance et de temps entre deux points du site
- ✳ Mettre en place des supports pédagogiques par le biais de panneaux informatifs
- ✳ sublimer le paysage sans le dénaturer, avec des matériaux compatibles avec le lieu

📌 Quelques points de vigilance

Certains participants indiquent que cette proposition nécessitera de :

- ✳ Veiller au suivi et à l'entretien des balisages
- ✳ S'assurer de ne pas multiplier les affichages ou les balises qui pourraient générer une forme de pollution visuelle



de préserver des espaces naturels en limitant les circulations sauvages. Ces cheminements permettraient ainsi de préserver des espaces du passage de vélos, par exemple au sein des lieux sensibles. Dans ce cadre, certains participants proposent également de **réaliser une carte de zonage de sensibilité afin de prendre appui sur les écosystèmes pour définir les zones de déambulation autorisées au public ou non.**



PROPOSITION PHARE

Interdire / réglementer la pratique de la chasse de loisir sur le site

Cette réglementation permettrait de :

- ✘ Limiter les risques d'incidents
- ✘ Proposer un accueil des visiteurs en toute sécurité
- ✘ Favoriser le bien-être animal

⚠ Point de vigilance

Certains participants indiquent que cette proposition nécessitera :

- ✘ D'étendre ces interdictions aux parcelles privées de l'ENS pour assurer l'efficacité des réglementations

Enfin, de nombreux participants estiment que **la chasse de loisirs devrait être réglementée sur le site** : a minima interdite durant les week-ends et mercredi après-midi pour limiter le risque d'incident avec les promeneurs.

Quelques autres idées émises pendant la concertation :

Aménager de nouveaux cheminements pour faciliter les déambulations



orientation N°4



Un accueil du public qualitatif et pédagogique à prévoir

Les participants perçoivent également l'ENS comme un lieu favorable à l'apprentissage et au développement d'espaces pédagogiques pour toutes et tous.

En effet, au-delà de la volonté des participants de faire de la Maison de la biodiversité un vaste espace pédagogique (voir orientation n°7 en page 25), de nombreux contributeurs souhaiteraient que Boudré accueille des lieux destinés à l'apprentissage. Certains participants proposent par exemple de développer un accueil découverte de la nature et du travail agricole à la ferme de la Gayonnière. Ils envisagent ainsi que ce lieu puisse proposer des ventes de produits locaux, des stages de conversion

à l'agriculture biologique, des explications notamment à destination des scolaires, etc.

D'autres participants estiment que la ferme de la Gayonnière pourrait jouer un double rôle d'accueil du public et de lieu d'apprentissage en devenant un relais-étape pour les cyclotouristes pratiquant la vélo-route V47 passant près du site. Ils envisagent ainsi que cette ferme puisse proposer des chambres et tables d'hôtes, des ventes de produits locaux, etc. aux cyclotouristes, mais avec la perspective de faire découvrir le site à ces visiteurs et de leur proposer des animations en lien avec la ferme et la biodiversité.

Dans cette lignée, certains participants proposent, sans cibler de lieu particulier au sein de l'ENS, de favoriser l'émergence d'une ferme qui puisse nourrir la population locale (habitants des communes environnantes, cantines scolaires) sainement et d'y tenir un accueil pédagogique, particulièrement à destination des enfants. Ils perçoivent ainsi ce futur site comme un espace à « vocation de durabilité environnementale, sociale et économique ».

Quelques participants proposent également des projets plus spécifiques tels que l'accueil d'un élevage caprin permettant d'élever sur le site une race de chèvre menacée d'extinction et de faire découvrir le métier d'éleveur aux visiteurs du site. Toutefois, d'autres participants ne souhaitent pas voir se développer des projets privés sur le site.

Quelques autres idées émises pendant la concertation :

Créer une ferme qui puisse nourrir la population locale sainement

Accueillir un élevage caprin bio sur le site

Aménager un potager pédagogique en permaculture

Faire de la ferme de la Gayonnière un lieu d'accueil dédié aux cyclotouristes

Développer un accueil nature découverte à la ferme de la Gayonnière



Une biodiversité à développer et à protéger



Pour que Boudré reste un lieu où il est agréable de se promener et d'accueillir le public, et pour préserver la sensibilité de ce site, les participants estiment qu'il est nécessaire **de protéger sa biodiversité**.

En effet, de nombreux participants considèrent que la contrepartie à la création de cheminements et de lieux d'accueil pour les visiteurs doit être la **sanctuarisation d'espaces sauvages interdits à la circulation du public et protégés de toute forme d'intervention humaine**. Selon ces participants, ces espaces devront permettre à la biodiversité de se régénérer et au site de conserver la richesse de sa faune et de sa flore.

Dans cette lignée, des participants souhaitent également que de nombreux étangs de l'ENS soient réhabilités, remis en eau afin que la biodiversité puisse s'y développer à nouveau. La sablière de Bré est citée par quelques participants en exemple comme un espace qui devrait contenir davantage d'eau afin de permettre à des oiseaux de revenir sur le site. Pour autant, d'autres participants

considèrent au contraire qu'il serait préférable de ne pas remettre en eau les étangs asséchés afin de préserver les nappes phréatiques du site et ainsi d'accompagner la nature aux changements climatiques.

La majorité des participants sont en effet sensibles à la diversification des milieux au sein de Boudré. Nombre d'entre eux regrettent que la forêt de l'ENS soit actuellement composée quasiment exclusivement de pins et souhaiteraient une diversification de ses essences. De ce fait, ces participants proposent que Boudré puisse se doter d'une gestion sylvicole responsable qui permettrait de renforcer la richesse de la biodiversité des lieux, de limiter les risques d'incendie et qui pourrait être un outil pour adapter le site aux évolutions climatiques à venir. Dans ce cadre, certains participants proposent par exemple la création d'îlots tests au sein de la forêt de Boudré pour expérimenter des combinaisons d'essences et identifier les plus efficaces pour faire face au dérèglement climatique.

PROPOSITION PHARE

Préserver des espaces sauvages non autorisés au public

- * Protéger la faune et la flore particulièrement sensible, notamment pendant les périodes de reproduction
- * Favoriser le renouvellement de la biodiversité dans certains espaces de l'ENS
- * Protéger les espaces de lande de l'afflux de nouveaux visiteurs

Point de vigilance

- Certains participants indiquent que cette proposition nécessitera :
- * D'être vigilant à la fréquentation des lieux avec les chiens en liberté



PROPOSITION PHARE

Se doter d'une gestion sylvicole responsable

- ✘ Limiter la monoculture de pins
- ✘ Limiter les risques d'incendie
- ✘ Diversifier les essences plantées pour adapter la forêt de Boudré au dérèglement climatique

⚠ Points de vigilance

- ✘ Informer et expliquer cette nouvelle gestion aux visiteurs
- ✘ Faire des choix d'espèces en fonction du sol et de la climatologie
- ✘ Accorder le plan de gestion forestière avec les objectifs de la Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt et de la Préfecture

Par ailleurs, afin de préserver au maximum la biodiversité sur le site, la majorité des participants s'accordent sur la nécessité de **conserver l'éco-pâturage comme mode d'entretien principal du site**.

Enfin, si de nombreux participants souhaiteraient que la chasse soit réglementée sur le site afin de protéger les visiteurs (voir page 20), d'autres estiment également que la pratique de la chasse et de la pêche devrait être encadrée afin de pérenniser ces pratiques tout en préservant la biodiversité. Certains proposent par exemple l'intégration d'un plan de pêche *no-kill* à l'étang de la ferme de la Lande. Ce type de pêche permettrait en effet de pratiquer sans tuer les poissons. Cependant, quelques participants souhaitent que la pêche et la chasse soient restreintes sur le territoire afin de ne pas mettre en danger certains milieux: certains d'entre eux estiment notamment que la pêche devrait être interdite au sein de la grande boire traversant Boudré afin de préserver les espèces y vivant et s'y reproduisant et de ne pas détériorer les berges.

Quelques autres idées émises pendant la concertation :

Ne pas aménager de poubelles sur le site : privilégier une communication à destination des visiteurs pour qu'ils ramènent leurs déchets avec eux

Conserver l'écopâturage comme mode d'entretien du site

Maintenir la gestion des prairies naturelles par les agriculteurs

Maintenir une pratique de la chasse et de la pêche encadrée

Entretenir au maximum la diversité des milieux

Remettre en eau les étangs asséchés



orientation N°6 

Une animation à concentrer sur l'hippodrome



Photos ayant été choisies comme images de référence par plusieurs groupes lors de l'atelier du 13 mai

Les participants souhaitent à une très large majorité **concentrer l'essentiel de l'activité de l'ENS sur le site de l'hippodrome**, afin de mieux maîtriser les flux de personnes dans les autres parties de l'espace naturel.

Ce besoin de concentrer les activités en un même endroit reflète une réelle volonté d'**animer le site toute l'année**. Les idées d'activités à y prévoir sont en effet très nombreuses. Les participants sont **attachés au caractère public et ouvert de ce site** et aimeraient qu'il devienne un incontournable **lieu de rencontre, d'échanges et de convivialité**. Cela passe aussi par une **dimension événementielle**, comme des spectacles en plein air.

La **présence actuelle d'infrastructures, son positionnement géographique relativement central au sein de l'ENS ainsi que son accessibilité** (parking existant) renforcent le potentiel du lieu, selon les participants qui aimeraient l'animer davantage et qui le considèrent actuellement sous-exploité. Plusieurs regrettent d'ailleurs que le site manque de visibilité, ne soit pas mieux connu dans la région.

Enfin, quelques participants aimeraient que ces animations permettent de rappeler l'histoire équestre du lieu, ou de manière plus générale d'y pratiquer du sport en plein-air.

PROPOSITION PHARE

Intégrer sur l'hippodrome des chevaux rustiques «Tarpan» en semi-liberté

- * Gérer le site par l'écopâturage
- * Conserver l'identité hippique du lieu (raisons historiques et patrimoniales)
- * Maintenir une forme de biodiversité sur le site
- * Participer à la préservation de la génétique Tarpan en Europe

Point de vigilance

Un participant rappelle que la génétique Tarpan a été modifiée à partir de chevaux domestiques et estime qu'une autre race serait plus adéquate dans un site dédié à la biodiversité.

Quelques autres idées émises pendant la concertation :

Intégrer des casiers de location de matériel de sport de plein-air (badminton, frisbee...)

Recréer des manifestations de poneys et chevaux sur le champ de course

Réhabiliter l'hippodrome en un grand parc d'activités pour les enfants

Organiser des courses de VTT à l'hippodrome

Ouvrir une station de trail avec des circuits de course à pied

Construire un centre de soins de la faune sauvage

orientation

N°7



La Maison de la biodiversité : une idée partagée

L'idée de la Maison de la biodiversité a été **largement partagée par les participants.**

Dans la logique de leur volonté de concentrer l'animation sur un site, c'est tout naturellement que les participants sont **quasi-unanimes pour installer la Maison de la biodiversité à l'hippodrome.**

La plupart des participants souhaitent que la Maison de la biodiversité prenne place dans les **bâtiments existants**, reconnus par tous comme nécessitant une opération de **réhabilitation** (la grande halle et le bâtiment de presse sont spécifiquement cités). Cependant, un nombre important de participants envisage la **destruction des bâtiments existants** pour abriter la Maison de la biodiversité dans une **nouvelle construction**, pourvu que celle-ci n'artificialise pas de nouveaux sols et soit construite selon des **principes écologiques** (normes HQE, isolation, utilisation de matériaux biosourcés locaux, récupération de l'eau de pluie, autoconsommation d'énergies renouvelables...). Les enfants précisent qu'elle pourrait être abritée par un toit végétal et décorée d'un mobilier construit en bois local.

Dans la continuité des animations à proposer à l'hippodrome, plusieurs participants souhaitent que la Maison de la biodiversité soit **ouverte sur l'extérieur** avec des extensions en plein air. Ils proposent ainsi des baies vitrées et vérandas, et/ou une **réutilisation des tribunes** de l'hippodrome. Ces extensions permettraient notamment d'organiser des **manifestations en lien avec la biodiversité** ou d'aménager des **postes d'observations** (sentier d'interprétation dans la lande, jumelles / longues vues sur les tribunes...). Les enfants précisent que les abords pourraient accueillir des arbres fruitiers, un potager et pourquoi pas quelques animaux. La présence d'animaux sur la lande de l'hippodrome est aussi régulièrement évoquée par les adultes avec l'**écopâturage**. ●●●



PROPOSITION PHARE

Aménager la Maison de la biodiversité à l'hippodrome

- ✘ Réhabiliter les bâtiments existants pour s'affranchir de toute nouvelle construction ou artificialisation des sols,
- ✘ Ou remplacer l'actuel, jugé vétuste, à condition que la nouvelle construction soit éco-responsable (matériaux biosourcés et réutilisés, alimentation en énergie renouvelable, etc.)
- ✘ Faire de la Maison de la biodiversité un lieu qui soit propice à la flânerie, au "tourisme lent", au "cocooning", et ouvert aux associations locales pour y organiser réunions et manifestations

🚩 Point de vigilance

Certains participants rappellent la nécessité de protéger la lande et sa biodiversité des nuisances sonores ou lumineuses, notamment pendant les travaux, mais aussi de limiter les flux et respecter les normes (PMR, incendie, etc.)

Les participants développent de très nombreuses idées concernant les aménagements et activités à prévoir. Ainsi, plusieurs espaces sont imaginés pour la "Maison de la biodiversité idéale":

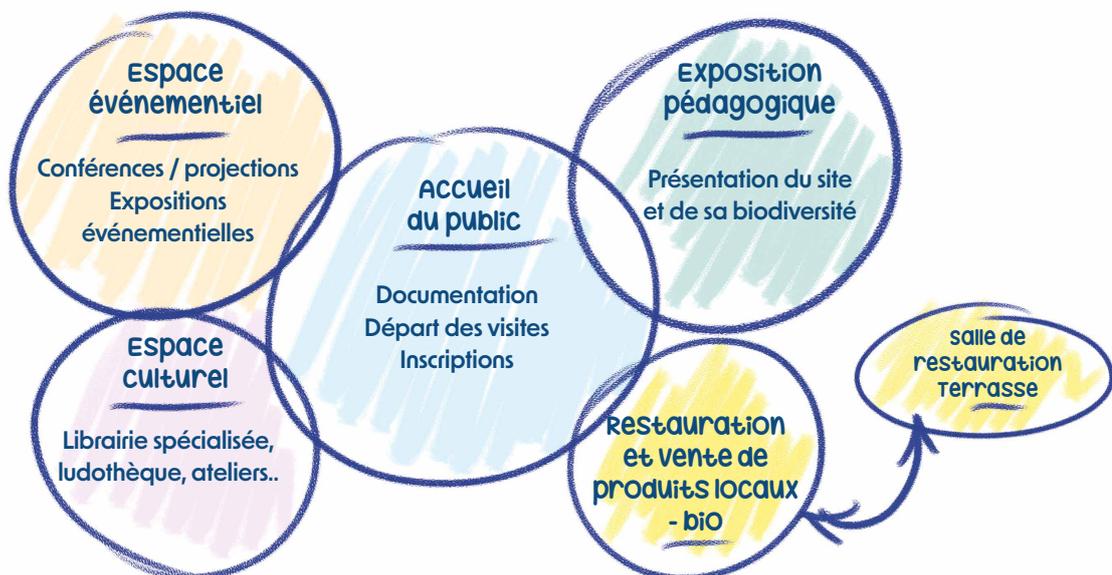
- * **un espace d'accueil du public:** celui-ci permettrait d'accueillir les visiteurs et de délivrer des informations: brochures d'information sur le site et son histoire, plan des chemins (piétons, cyclistes, équestres...), biodiversité présente dans l'ENS et localisation des principaux postes d'observation... Cet espace d'accueil pourrait aussi constituer un guichet d'inscription aux visites guidées, ce qui permettrait de réguler les flux. Au-delà, il pourrait centraliser l'ensemble des inscriptions aux événements proposés par des associations telles que des randonnées pédestres, cyclistes, équestres ou en canoë. Des participants estiment que cet espace nécessitera un animateur permanent pour conseiller les visiteurs.
- * **un espace d'exposition pédagogique,** avec des panneaux présentant le site et sa biodiversité et des «expositions sensorielles». Il pourrait être complété par du matériel pédagogique adapté aux sorties scolaires et être complété d'un questionnaire à remplir pour tester ses connaissances sur la biodiversité, avec une version pour les enfants.
- * **un espace événementiel** composé d'une grande salle permettant d'accueillir des conférences ou des



Photo ayant été choisie comme image de référence par plusieurs groupes lors de l'atelier du 13 mai

projections de films sur le thème de la biodiversité et du matériel adéquat (vidéoprojecteur, sonorisation...). Les associations locales pourraient être associées à la programmation des événements se déroulant dans cette salle et disposer également de quelques salles fermées pour organiser des réunions internes, par exemple. Lorsqu'il n'y a pas d'événements, l'espace pourrait accueillir des expositions temporaires d'artistes locaux.

- * **un espace de restauration** et de vente de produits locaux. Les produits issus de l'agriculture biologique et locaux pourraient y être valorisés et consommés sur place, en salle ou dans une aire de pique-nique aménagée en terrasse. Certains participants précisent que les produits à consommer sur place pourraient se limiter à des goûters ou boissons chaudes. D'autres proposent d'y aménager également une grainothèque.
- * **un espace culturel** tourné vers la biodiversité: librairie spécialisée ou «bibliothèque verte», ludothèque, cycle d'ateliers organisés par une associations (activités sensorielles, ateliers de cuisine avec les produits locaux, de peinture, de jardinage...).



orientation

N°8



Un patrimoine bâti à valoriser et à protéger des flux

Les participants ont repéré quelques éléments de patrimoine bâti au sein de l'ENS, principalement des corps de ferme, qu'ils souhaiteraient conserver et valoriser. Cette mise en valeur passe par **des réhabilitations mesurées, qui ne modifient pas la structure ni l'aspect général des bâtiments**, mais aussi par la volonté de limiter l'accueil du public en ces lieux. Parmi les préoccupations, **le respect de l'identité historique du site (et son architecture) et la bonne intégration paysagère des aménagements reviennent le plus souvent**. Il est précisé que les travaux de réhabilitation pourraient être opérés par des artisans locaux et être effectués hors des périodes de nidification des oiseaux. Ces réflexions concernent principalement la ferme de Boudré et de la Lande, et dans une moindre mesure, celle de la Gayonnière.

La ferme de Boudré est tout de même considérée comme un lieu potentiel d'accueil du public, mais secondaire: les principales activités doivent être concentrées à l'hippodrome, dont la ferme de Boudré pourrait devenir une sorte d'annexe. L'accueil pourrait principalement concerner des professionnels ou des associations, avec une partie publique limitée à des aménagements extérieurs tels que des tables de pique-nique ou quelques panneaux pédagogiques sur le patrimoine naturel et bâti du site. La ferme constituerait ainsi un petit espace de convivialité, d'échanges et de rencontres pour les visiteurs respectueux.

Plusieurs participants mettent toutefois en garde contre cet accueil du public, même mesuré, et pensent qu'il faut limiter au maximum les nuisances sonores et lumineuses pour préserver le site et la biodiversité qui l'entoure.

La ferme de la Lande a fait l'objet de moins de propositions d'activité. Les participants estiment en effet qu'il faut la préserver de l'activité humaine, principalement pour protéger les espèces animales qui y nichent. A ce titre, ils indiquent qu'il faut pouvoir entreprendre une réhabilitation sans boucher les trous sous les toits. Ils reconnaissent toutefois qu'il s'agit d'un site intéressant à découvrir, qui pourrait faire l'objet d'un fléchage et de quelques panneaux de sensibilisation à la découverte de la faune.

PROPOSITION PHARE

Permettre un accueil maîtrisé à la ferme de Boudré

- * Réaménager la salle de réunion pour y accueillir des associations et/ou des chercheurs impliqués dans la gestion forestière ou la biodiversité
- * Préserver le logement du gardien
- * Maîtriser la fréquentation de la ferme grâce à un planning

⚠ Point de vigilance

Les participants indiquent que les nouvelles activités doivent préserver la partie habitée et l'identité patrimoniale de la ferme.

Quelques autres idées émises pendant la concertation :

Des grandes tables de pique-nique au sein de la grange ou de la halle métallique

Une annexe associative à l'hippodrome

Un Festival de la Nature

Un centre équestre

Un lieu de résidence scientifique pour observer les milieux et la biodiversité

Des toilettes sèches

Un lieu d'accueil des scolaires

Une exposition de matériel agricole ancien

Conclusion

L'avis citoyen en 10 propositions phares



-  Lande
-  Prairie
-  Espace boisé



1

Limiter / interdire les circulations de véhicules motorisés sur le site

2

Organiser des visites guidées

3

Intégrer un sentier de découverte de la biodiversité au sein de la lande de l'hippodrome

4

Baliser des circuits de randonnées pédestres, cyclables, équestres, avec un système de fléchage

5

Interdire / réglementer la pratique de la chasse de loisir sur le site

6

Préserver des espaces sauvages non autorisés au public

7

Se doter d'une gestion sylvicole responsable

8

Intégrer sur l'hippodrome des chevaux rustiques

9

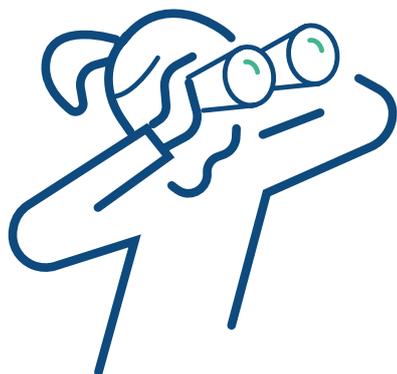
Aménager la Maison de la biodiversité à l'hippodrome

10

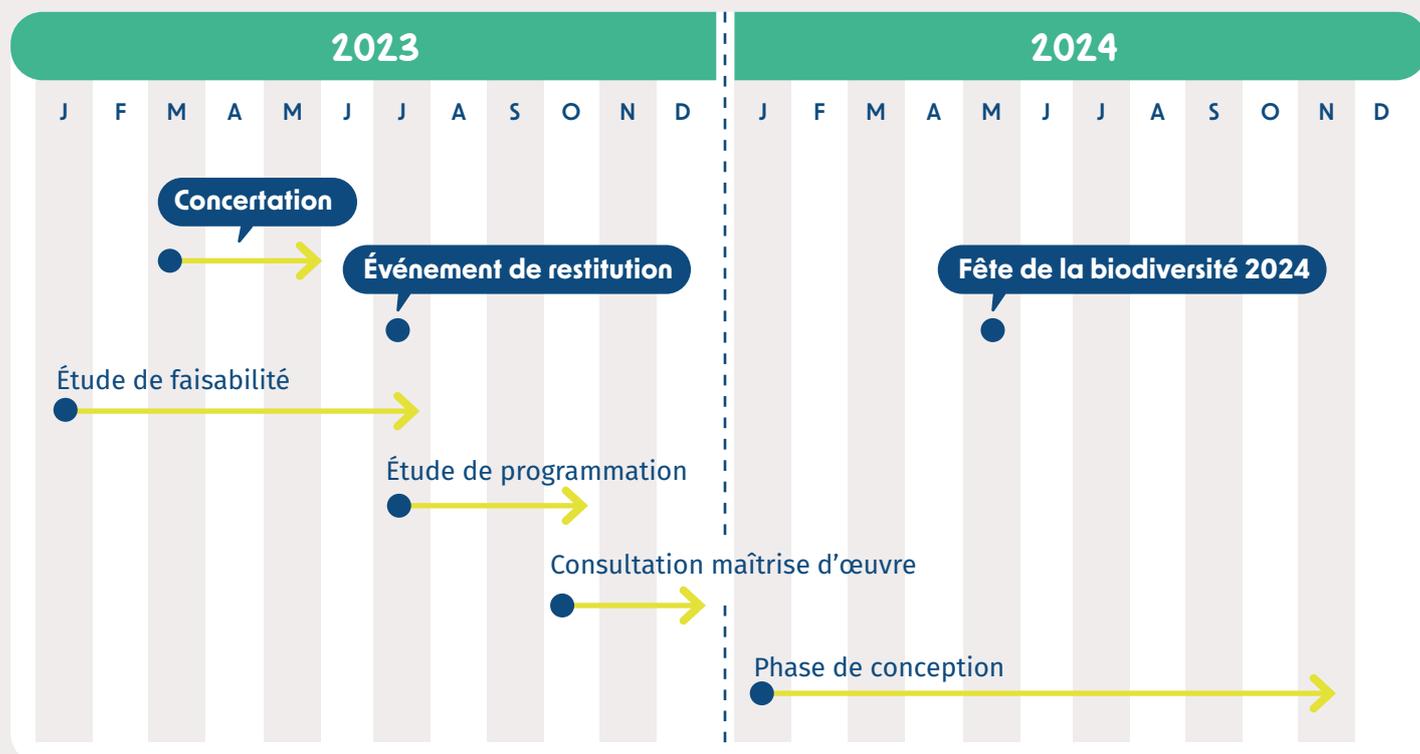
Permettre un accueil maîtrisé à la Ferme de Boudré



La suite donnée au projet



La concertation est une première étape importante du projet de valorisation de l'espace naturel sensible de Boudré. La synthèse des contributions collectées au gré des échanges et des ateliers avec les habitants va maintenant venir nourrir la phase de programmation qui a pour objectif de définir les grandes orientations d'aménagement pour la fin de l'année 2023.





Merci!



